



## Profil de poste de Chargé(e) de Projet de mise en place d'un Système participatif de Garantie (SPG)/FENAB.

---

### Contexte et Justification :

L'agriculture biologique est un mode de production qui permet de fournir des produits agricoles sains, sans utilisation de produits chimiques de synthèse. Pour donner confiance aux consommateurs de l'authenticité des produits biologiques mis sur le marché et assurer leur traçabilité, une certification des produits biologiques est nécessaire. La certification par tiers (faite par des organismes étrangers de certification) et qui s'est toujours érigée en règle au Sénégal, est très coûteuse par rapport aux revenus des producteurs biologiques.

La FENAB (Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique), avec l'appui de l'ONG HEKS-EPER ([www.eper.ch](http://www.eper.ch)) a mis en place un « Système Participatif de Garantie (SPG) » lors de la phase 1 (2016-2019) pour la certification des produits biologiques qui sont vendus sous le Label « Bio SENEGAL ».

La deuxième phase du projet SPG vise à renforcer son ancrage à travers entre autres l'application du cahier de charges pour l'agriculture biologique (CCAB), l'appui à la commercialisation, l'augmentation du nombre de producteurs ciblés et l'appui à durabilité du système.

La FENAB s'appuie sur une équipe technique qui assure la mise en œuvre de ce projet.

### 1. Appellation du poste

**Chargé de Projet** de la FENAB pour le développement d'un système participatif de Garantie (SPG) au Sénégal.

### 2. Lieu

Le poste est basé au siège de la FENAB, à Thiès, mais le (a) chargé (e) du projet effectuera des missions fréquentes sur le terrain dans toute la zone d'intervention du projet SPG (zone des Niayes) et peut, au besoin, intervenir sur l'étendue du territoire national.

### 3. Supérieur hiérarchique

Le **Chargé de projet** est placé sous la responsabilité du président du bureau exécutif de la FENAB. Il lui rendra compte de ses activités et recevra, de lui, des instructions liées au travail.

### 4. Tâches, responsabilités,

Pour une gestion efficace du Projet SPG, le Président délègue certaines tâches au Chargé de projet. Ainsi, il aura pour tâches :

- De coordonner les activités liées à la gestion administrative et financière dudit projet en étroite collaboration avec l'assistante administrative et financière, la chargée du Suivi-Évaluation, le chargé de commercialisation et le bureau exécutif.
- De réviser et d'approuver les rapports périodiques du Projet SPG élaborés par la chargée de suivi-évaluation ;
- De suivre la tenue du tableau de suivi des indicateurs de performance du Projet SPG assurée par la chargée du suivi-évaluation ;
- De faire des descentes périodiques sur le terrain pour le suivi technique du Projet SPG suivant sa planification et d'élaborer des rapports de mission soumis au président du bureau exécutif de la FENAB après chaque visite. Il se déplacera fréquemment sur le terrain pour assister les animateurs, les organisations paysannes et les producteurs biologiques impliqués dans la mise en œuvre du SPG ;
- De soumettre, chaque mois, au Coordinateur une planification des activités à réaliser sur la période ;
- De collaborer avec les autres chargés de projets de la FENAB pour réussir l'ancrage du Système Participatif de Garantie dans la zone d'intervention du projet.
- D'exécuter toute autre tâche que le Président du bureau exécutif de la FENAB lui confiera dans le cadre de la mise en œuvre du projet SPG ;

## **5. Compétences et aptitudes**

Le **chargé de projet** doit avoir des compétences et aptitudes avérées dans les domaines suivants :

- Maîtrise parfaite des outils et méthodes de gestion de projet, de préférence en agro écologie ;
- Maîtrise parfaite des principes de l'agriculture biologique et de la certification des produits agricoles ;
- Avoir des connaissances et une expérience avérée dans la conception, la mise en œuvre et la gestion des projets d'agriculture (maraîchage, arboriculture, agroforesterie, zootechnie...) ;
- Détenir des compétences dans le domaine des structures de commercialisation, de la production biologique, de la collecte et le traitement de données de statistiques agricoles, des chaînes de valeur, de l'approche filière, de la structuration des systèmes de marchés... ;
- Maîtrise des procédures des bailleurs de fonds notamment européens ;
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique et savoir utiliser les logiciels courants (Word, EXCEL, SPSS, Power Point) et internet.... ;
- Avoir l'expérience de travailler en milieu rural avec les populations dans le respect de la dignité humaine, et être apte à supporter le travail sous pression ;
- Comprendre l'environnement de travail des ONG et des Organisations de producteurs ;
- Parler couramment la langue locale de la zone d'intervention (Wolof).

## **6. Qualification**

Le (la) candidat (e) doit avoir les qualifications suivantes.

- Avoir un diplôme supérieur (Bac + 5 au minimum) en gestion des projets, en agronomie ou autre diplôme équivalent ;

- Fournir des attestations qui prouvent une expérience d'au moins de deux (03) ans dans le domaine de la gestion des projets et principalement d'agriculture ou de commercialisation des produits agrosylvopastoraux.
- Être âgé de moins de 40 ans.

## 7. Dispositions finales

Le cahier des charges peut être adapté, d'un commun accord, lors de la signature du contrat avec les parties contractantes. Les modifications de ce cahier des charges doivent être établies par écrit.

### Soumission de dossier de candidatures

Le dossier de candidature est composé de :

- Curriculum vitae ;
- lettre de motivation ;
- copies des diplômes ou attestations certifiant la qualification ou l'expérience du candidat ; (préciser au moins 2 personnes de référence qui pourront être contactées après les entretiens).

Les candidatures sont reçues **exclusivement** par mail jusqu'au **16 février 2020** aux adresses suivantes: [fenabsen@yahoo.fr](mailto:fenabsen@yahoo.fr) avec copie à [senegal@heks-eper.org](mailto:senegal@heks-eper.org) et précision en objet: « **Recrutement de chargé de projet SPG/FENAB** ».

Pour plus d'informations sur la sélection et le dépôt de candidature, appelez au Secrétariat de la FENAB +221 77 560 50 32.

**Pour plus d'information sur le projet et son environnement visiter les sites ci-dessous:**

[www.fenab.org](http://www.fenab.org)

<https://www.eper.ch/project-explorer?f%5B0%5D=country%3A12>

<https://www.pfongue.org/Projet-de-Developpement-d-un-Systeme-Participatif-de-Garantie-au-Senegal--SPG.html>

**N.B.** La sélection des candidats se fera sur dossier, entretien oral avec un jury et test écrit sur EXCEL. Seuls les candidats retenus à l'issue de chaque étape du processus seront contactés.

**Thiès, le 9 février 2020**